

Entretien avec Chystelle DAKPOGAN HOUNGBEDJI, Directrice Exécutive ODDB ONG à l'occasion de la journée mondiale de la biodiversité 2022

Instaurée en 1993 par les Nations Unies et fixée au 22 mai depuis l'an 2000, la journée internationale de la biodiversité (JIB), encore appelée journée de la diversité biologique est célébrée chaque 22 mai. De la sensibilisation et aux actions, plusieurs mouvements et organisations luttent pour la cause notamment au Bénin. Dans le cadre de la célébration de cette année ayant pour thème « Bâtir un avenir commun à toutes les formes de vie », nous recevons dans cet entretien, une vaillante dame engagée dans la conservation de la biodiversité au Bénin.



Bonjour Madame, merci de vous présenter à nos internautes.

Je suis Chystelle DAKPOGAN HOUNGBEDJI, Ingénieur en Environnement, spécialisée en Gestion de la faune et des Aires Protégées. Je suis Directrice Exécutive de

l'Organisation pour le Développement Durable et la Biodiversité (ODDB ONG) depuis une dizaine d'années.

Alors Mme HOUNGBEDJI, le Bénin célèbre à l'instar des autres pays du monde, la journée mondiale de la biodiversité. Dites nous, ce que dispose le Bénin en termes de Biodiversité ?

Dans notre contexte en termes de diversité des écosystèmes, on distingue les écosystèmes forestiers, les écosystèmes de savane, les écosystèmes spéciaux comme les mangroves, les forêts marécageuses et les inselbergs (écosystèmes de montagnes), les zones humides et les agrosystèmes.

D'après les travaux de l'évaluation et hiérarchisation des menaces portant sur la biodiversité au Bénin (2021) dans le cadre du projet de « Facilitation d'engagements pour la biodiversité au Bénin », nous avons au Bénin approximativement 157 espèces de mammifères, 590 espèces d'oiseaux, 103 espèces reptiles, 51 espèces d'amphibiens, plus de 250 espèces de poisson et plus de 20807 espèces de plantes.

Dans quel contexte le Bénin célèbre actuellement cette journée ?

Actuellement au Bénin, des efforts pour la conservation de la biodiversité sont appréciables même s'il reste encore beaucoup à faire. Au niveau institutionnel, il y eu tout récemment la création de dispositifs de maintien de la biodiversité tels que les Aires Marines Protégées et les Réserves de Biosphère. Il s'agit notamment des aires marines protégées de Donaten à Cotonou et de la Bouche du Roy à Grand-Popo, de la Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé et de la Réserve de Biosphère transfrontière du Mono. Au niveau local, les ONG travaillent en étroite collaboration avec les autorités locales et populations pour la conservation durable de la biodiversité notamment au niveau des forêts communautaires et des forêts sacrées. Les actions des ONG concernent essentiellement la recherche, la sensibilisation des

populations, la lutte contre la criminalité faunique, la promotion d'activités alternatives génératrices de bénéfices, le lobby et le plaidoyer. Les efforts de conservation sont également remarquables au niveau des Parc nationaux de la Pendjari et du W ou l'Etat investit énormément.

Mme HOUNGBEDJI, à vous suivre il y a eu quelques avancées en termes de conservation de la biodiversité au Bénin. Mais, pouvez-vous nous rappeler ces contraintes ou menaces qui freinent encore de véritables avancées dans le domaine ?

En terme de menaces pour la conservation de la biodiversité au Bénin, on peut noter: le faible niveau d'application des textes de loi protégeant la faune, la perte et la destruction des habitats de la faune, le braconnage, les techniques de pêche prohibées et les techniques culturelles telles que l'agriculture itinérantes sur brulis, la transhumance. Il y a également le manque d'engagement de certaines parties prenantes, la faible synergie d'actions au sein des ONG actives dans le domaine de la conservation de la biodiversité et entre les ONG et les structures étatiques.

Alors, à propos de votre organisation, quelles actions menez-vous jusque-là dans cette lutte et quels sont vos domaines prioritaires d'intervention ?

Nous œuvrons quotidiennement aux côtés des populations locales pour une conservation durable de la biodiversité.

L'ODDB ONG utilise les espèces de primates menacées du Bénin comme des ambassadeurs des animaux afin d'agir sur la biodiversité dans son ensemble.

Nos domaines d'intervention prioritaires de l'ODDB ONG sont: la biodiversité, l'éducation environnementale, le développement communautaire et l'écotourisme.

D'abord, nous intervenons dans le domaine de la biodiversité avec une dynamique qui englobe le suivi écologique de la faune

et son habitat, le reboisement des forêts dégradées par des espèces autochtones, et tout récemment la conservation ex-situ de certaines espèces menacées.

En ce qui concerne l'éducation environnementale, nous sommes convaincus qu'il ne peut y avoir conservation durable de la biodiversité sans l'implication de la jeunesse. C'est la raison de ce domaine d'intervention grâce auquel nous concevons et mettons en œuvre des programmes d'éducation environnementale destinés aux jeunes élèves et écoliers.

Nous avons construit à Gnanhouizounmè dans la commune de Bonou un centre ludo-écologique pour permettre aussi bien aux enfants qu'aux adultes de découvrir la biodiversité par des jeux et de les rendre sensibles à sa cause. Notre activité phare en matière d'éducation environnementale est Noël en forêt qui a connu sa neuvième édition en 2021.

C'est une activité qui nous permet de faire découvrir une forêt aux enfants et aux adultes dans la période de Noël et dans une ambiance festive les sensibiliser sur une thématique liée à l'environnement.

A travers le volet du développement communautaire, nous réduisons la dépendance des populations vis-à-vis des ressources de la forêt en faisant la promotion d'activités alternatives génératrices de bénéfices au profit des populations locales. Cela permet de baisser leurs pressions sur les forêts. Il s'agit entre autres de l'aulacodiculture, l'achatiniculture, l'aviculture, l'apiculture, la fabrication de savons, etc.

L'écotourisme, parce que c'est un moyen de valorisation de la biodiversité qui permet aux populations de diversifier leurs revenus. Ainsi, des écocguides locaux ont été formés, des circuits touristiques ont été mis en place au niveau des forêts communautaires de Gnanhouizounmè, Gbèvozoun, Kpékonzounmè et de Kikélé . Notre ambition est de faire de l'écotourisme un puissant moteur de développement économique.

Au regard de ce grand effort que vous faites au quotidien, quels seront vos prochains défis toujours dans le cadre de la conservation de la biodiversité au Bénin ?

Les perspectives de l'ODDB ONG pour renforcer son engagement seront de développer de nouveaux outils d'éducation du public ; de mettre en place de nouveaux circuits écotouristiques notamment dans la Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé ; de promouvoir l'écotourisme surtout au niveau local afin de permettre au Béninois de découvrir la diversité biologique et la diversité culturelle de leur pays ; de renforcer le dispositif de conservation ex-situ pour les espèces menacées et de poursuivre la recherche sur la faune particulièrement sur les espèces très peu étudiées.

Mme HOUNGBEDJI, nous sommes à la fin de cet entretien avez-vous des recommandations à faire pour une conservation durable de la biodiversité ?

Je voudrais lancer à l'endroit de tous les acteurs intervenants dans la conservation de la biodiversité de préférer les espèces autochtones pour les reboisements, même en milieu urbain et d'impliquer les responsables et leaders religieux et coutumiers dans la sensibilisation du public et la protection de la biodiversité des aires protégées.

Aux décideurs publics, de mettre en application les différentes lois protégeant les espèces animales et végétales menacées de disparition et d'inclure l'éducation environnementale dans les curricula de l'enseignement dès le cours primaire. Il est également très important de susciter et de promouvoir des actions de synergie entre organisations intervenants dans la même zone ; de prioriser dans tous les domaines les solutions issues de la nature au détriment des solutions chimiques qui représentent une menace pour la diversité biologique et de promouvoir le tourisme local par l'organisation d'excursions pour les élèves et écoliers pour

découvrir la biodiversité de leurs terroirs.

Merci beaucoup Mme HOUNGBEDJI d'avoir répondu à notre entretien.

Christiane AKOTEGNON & Gnonnandé Oslyde LANGANFIN